ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CAGNES SUR MER

L'an Deux Mille Vingt et Un, le vendredi 12 Février à 19h30, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'association amicale des sapeurs pompiers de Cagnes sur mer.

Étant ici à préciser qu'en raison du contexte sanitaire actuel, l'AGO dûment convoquée s'est tenue en distanciel et par correspondance.

Etaient présents ou représentés :

Borgogno Julien, Borrol Jean Christophe, D'Avolio Mattéo, Jorquera Eric, Mache Nicolas, Mauger Stéphane, Morena Philippe, Nivelle Jeremy, Raffaeli Romain, Resegotti Luc, Spizzirri Franck, Varnier Loïc, Aiguier Pierre, Audoli Stéphane, Caponi Bruno, Denoyelle Thomas, Favier Lucas, Lecis Grégory, Marcou Charles Edouard, Peirone Florent, Argenta Arnaud, Benadji William, Ghigo Olivier, Giaime Florent, Hejtmanek Robert, Hissler Pascal, Lafaury Stéphane, Morra Benoit, Trappler Franck, Bonzi Thierry, D'Agostino Sylvain, Guignon Florent, Herin Ronald, Lavedrine Jean Pierre, Monchablon Sylvain, Oliveira Michael, Perez Cyrille, Pesce Florian, Romanelli Christophe, Valiani Philippe, Viltrouve Nicolas, Bonhomme Damien, Cirio Patrice, Delin Dominique, Robini Michel, Allemand Renaud, Aubry Timara, Baron Michael, Comino Arnaud, Criscuolo Eric, Fauci Timothé, Fontaine Gérald, Garcia Yannick, Joubard Nicolas, Karoutchi Céline, Raimondo Kyrian, Ropa Steve, Truffaut Jean Philippe, Bianconi Gustave, Cazorla Adrien, Digiovanni Alain, Golé Raymond, Gleizes Daniel, Grini Michel, Imbert Jacques, Mangiarotti Antoine, Rechichi Daniel, Ropa Philippe, Ruggiero Alain,Pastorino Henri, Fossat Clément, Brandeis David, Galot Walter, Omnes Olivier, Armero Alexandre, Favre Thomas.

Soit 76 présents ou représentés sur 123 amicalistes.

Le quorum étant atteint, la séance peut donc débuter à 19h30

Ordre du jour :

1/ Résultat des élections
2/ Rapport moral de l'exercice écoulé
3/ Rapport financier de l'exercice écoulé
4/ Questions diverses

1/ Résultat des élections

Postes à pourvoir :

- Collège SPP : 4
- Collège SPV : 1

Candidatures SPP:

- Spizzirri Franck
- Viltrouve Nicolas
- Marcou Charles Edouard
- Bonzi Thierry

Candidature SPV :

- Garcia Yannick

Le nombre de candidats étant strictement égal au nombre de postes à pourvoir et conformément à l'Article 9.7d des statuts en vigueur, l'ensemble de ces personnes est élu à l'unanimité.

2/ Rapport moral de l'exercice écoulé

Le rapport moral de l'exercice écoulé a été joint à la convocation envoyée aux amicalistes, par mail et par courrier, le 4 février 2021.
Suite aux retours des votes effectués par correspondance, il en ressort les résultats suivants :
Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3/ Rapport financier de l'exercice écoulé

Le rapport financier de l'exercice écoulé a été joint à la convocation envoyée aux amicalistes, par mail et par courrier, le 4 février 2021.
Suite aux retours des votes effectués par correspondance, il en ressort les résultats suivants :
Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 1 (Henri Pastorino)
Le rapport financier est adopté à la majorité des présents et représentés.

Remarques d'Henri Pastorino :

"" Si la somme des remboursements de mutuelles et des chèques vacances, est celle de 2019, elle ne peut être comptabilisée avec la recette des calendriers de 2020.
** Si la somme ci-dessus est celle de 2020, elle ne peut être comptabilisée sur les calendriers car la décision du montant du cette somme a été prise en conseil d'administration du 05*

février 2021, après l'arrêt des comptes “”

Réponse du conseil d’administration :
Le Conseil d'Administration de l'Amicale des SP de Cagnes/mer a pris en compte tes remarques et abstentions concernant le bilan financier.

Je tenais à apporter les éléments de réponse et d'explication relatif à ce bilan en concertation avec notre trésorier :

La somme des remboursements mutuelle et chèques vacances apparaît dans les dépenses 2020 comme chaque année par anticipation pour l'année à venir (budget prévisionnel 2021). Effectivement , le montant des primes annuels est fixé conformément au règlement intérieur chaque année lors de la réunion du Conseil d'administration ; Cette année , la somme totale de ces primes n 'a été que très légèrement diminué pour les retraités et maintenu pour les actifs.Néanmoins nous avons pris en compte comme les années précédentes les primes complémentaires relatif aux calendriers effectués sur des tournées supplémentaires conformément au règlement calendriers (+4€ par calendrier). Cette somme explique la différence au niveau des comptes.

L'ensemble du conseil d'administration a rappelé dans son bilan moral la transparence et la consultation des comptes de l'association en tout temps.

Je tiens également à te préciser que malgré la perte financière importante de l'association en relation principale avec la création de l'Amicale de St Laurent et la tendance d'une majorité des actifs souhaitant supprimer totalement cette prime (l'Amicale des Cagnes/mer étant à ce jour l'une des seuls à fournir ces primes),nous avons tenus à maintenir cette prime.

Dans les années à venir , au nom du conseil d'administration , nous ferons le maximum pour maintenir cette prime mais le choix final sera décidé en prenant l'attache de la majorité des membres de notre association.

4/ Questions diverses

Aucune question n’a été soumise au conseil d’administration de l'association Amicale des Sapeurs pompiers de Cagnes sur mer

La séance est levée à 20h30.